RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IHEDN

SESSION 2027-2028 NATIONALE

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

En 1936, alors que les nuages s'accumulaient sur nos frontières orientales, l'IHEDN était créé afin de rassembler civils et militaires dans une même communauté de doctrine, de pensée et d'action.

Aujourd'hui, la guerre est à nouveau présente à l'Est de l'Europe et nos nations occidentales ont du mal à se réveiller d'une longue et bénéfique période de paix, de prospérité et de développement. Par ailleurs, au-delà de ces frontières continentales, de nombreux pays réaffirment avec vigueur leurs intérêts par la voix des armes ou l'agressivité économique.

Ce nouveau contexte stratégique doit nous conduire à nous engager pour ne pas subir. Nous engager tout d'abord en nous protégeant contre tout ce qui peut porter atteinte à notre pays dans le large spectre de la défense et de la sécurité, que ce soit dans les domaines de l'information, de l'économie, de l'industrie, du numérique ou encore de la libre disposition des espaces communs. Mais nous engager aussi pour identifier, au cœur de cette recomposition des puissances, les opportunités à saisir pour promouvoir nos intérêts nationaux et conquérir de nouveaux espaces de développement.

Cette indispensable réflexion collective nécessite une approche stratégique lucide et éclairée de tous ceux qui veulent contribuer à la défense de notre pays et de ses citoyens.

C'est pourquoi la session nationale 2027-2028 de l'IHEDN offre la possibilité d'embrasser tous les sujets relevant de la défense et de la sécurité en s'articulant autour d'un tronc commun et de cinq majeures très complémentaires. Centrée sur l'analyse stratégique, cette session est conçue pour répondre aux attentes de responsables de haut niveau, civils ou militaires, désireux de s'engager pour agir et défendre.

Acteur essentiel de cohésion nationale et de résilience depuis 90 ans, l'IHEDN vous invite à rejoindre sa session nationale pour compter ensuite au rang de ses auditeurs engagés au service de leur pays.

Général de corps d'armée Hervé de Courrèges
Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale

SESSION NATIONALE 2027-2028

UNE SESSION **UNIQUE** RASSEMBLANT DES AUDITEURS VENUS D'HORIZONS PROFESSIONNELS **TRÈS DIVERS**

Cette session intègre chaque année, pour une formation se déroulant de septembre à juin, des auditeurs, issus de secteurs d'activités très variés, tels que des parlementaires et des élus locaux, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs, responsables de haut niveau du secteur public ou du secteur privé, salariés du secteur associatif, représentants des cultes, universitaires, journalistes, responsables syndicaux, avocats, consultants ou encore entrepreneurs.

La **diversité** des candidats sélectionnés contribue de manière essentielle à la richesse de la session nationale, tant par leur parcours que par la pluralité des territoires qu'ils représentent. Cette session est conçue pour promouvoir une **réflexion collective** sur des enjeux marqués par leur forte dimension **interministérielle et concernant tous les secteurs d'activités de la nation**.

La formation proposée vise ainsi à appréhender dans leur globalité et leur complexité les sujets de défense et de sécurité : autant de questions appelant des réponses coordonnées et une unité **d'action**, gage de leur efficacité.

Quel que soit le domaine d'expertise des auditeurs, les compétences de chacun sont mises au service d'une réflexion collégiale portant sur des sujets de portée stratégique. Dans cette optique, la session nationale propose notamment à l'ensemble de ses auditeurs une méthode commune d'élaboration d'une stratégie et des exercices de mise en situation visant à développer leurs capacités de décision.

Partage d'expérience, croisement des points de vue et décloisonnement des savoirs constituent un objectif primordial de la session nationale. Le caractère collégial des travaux engagés, au même titre que le modèle pédagogique unique structurant la formation dispensée, est un marqueur essentiel de cette session.

LE TRIPTYQUE PÉDAGOGIQUE IHEDN

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE ASSURANT L'ARTICULATION DU **THÉORIQUE** ET DU **PRATIQUE**

Trois sortes d'activités structurent la formation :

- **Des conférences-débats** fournissant des éléments d'analyse, de discussion et de compréhension des questions abordées ;
- **Des travaux de comités**, garants de la collégialité des réflexions conduites ;
- **Des missions d'études**, en France et à l'étranger, déterminées en fonction des questions abordées permettant d'adosser la réflexion à des expériences concrètes.

Pour toute information complémentaire concernant la session nationale, consulter la page suivante du site internet de l'IHEDN :

https://ihedn.fr/formations/session-nationale/

COMPRENDRE POUR AGIR,
SE COMPRENDRE POUR AGIR ENSEMBLE

Comprendre pour agir

La session nationale permet aux auditeurs d'acquérir une connaissance solide des enjeux de défense et de sécurité, et de s'approprier les compétences utiles pour décider au niveau stratégique. Il s'agit notamment d'apprendre à :

- maîtriser les enjeux et les problématiques de défense et de sécurité, nationale et internationale, liés aux politiques publiques ;
- mobiliser une démarche intellectuelle critique, raisonnée et innovante ;
- conduire une réflexion d'anticipation stratégique ;
- décider en situation complexe ;
- être force de proposition dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Se comprendre pour agir ensemble

La formation délivrée est aussi une **expérience collective**, permettant à des auditeurs aux profils variés de :

- s'extraire de leur sphère d'expertise pour élargir leurs points de vue et questionner leurs pratiques ;
- partager leurs savoirs et leurs expériences ;
- former un réseau et une communauté d'engagement agissant au service des intérêts stratégiques du pays par sa capacité d'action, de rayonnement et d'influence.

FRANCE compétences

La session nationale de l'IHEDN prépare les auditeurs qui le souhaitent à la certification de compétences intitulée "Maîtriser les enjeux de défense et de sécurité pour décider au niveau stratégique", enregistrée au **Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS7698**.
La certification des compétences repose sur quatre modalités d'évaluation :

- une note d'analyse stratégique ;
- un rapport collectif ;
- une note individuelle de recommandation ;
- un carnet de bord d'un exercice de prise de décision.

Les livrables devront être déposés dans les délais indiqués en début d'année. Aucun rattrapage par la suite ni validation partielle des compétences ne sera possible.

SOCLE COMMUN DE FORMATION ET DÉCLINAISON PAR MAJEURE

La session nationale comporte deux volets indissociables :

UN SOCLE COMMUN visant à forger une culture de défense partagée entre des auditeurs issus de sphères d'activités très variées ;

UNE MAJEURE choisie parmi cinq thématiques : armement et économie de défense, défense et sécurité économiques, enjeux et stratégies maritimes, politique de défense, souveraineté numérique et cybersécurité.

Le socle commun de formation, dispensé sur l'ensemble de l'année, a pour principal objectif l'acquisition des connaissances, des compétences et des méthodes nécessaires au suivi de la session, ainsi que l'appropriation des fondements de notre politique de défense nationale dans chaque domaine.

Outre les apports théoriques et transverses de la formation, les missions d'études, en France ou à l'étranger, contribuent également à la constitution d'une culture de défense commune adossée à une expérience de terrain.

Ces temps de réflexion partagée entre les auditeurs de la session nationale, ainsi que la participation à des activités communes, facteur d'unité et de cohésion, constituent le contenu du socle commun.



LES 5 MAJEURES DE LA SESSION NATIONALE

Les candidats à la session nationale optent au moment de l'inscription pour une des cinq majeures suivantes :

ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE (AED)
DÉFENSE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES (DSE)
ENJEUX ET STRATÉGIES MARITIMES (ESM)
POLITIQUE DE DÉFENSE (POLDEF)
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ (SNC)

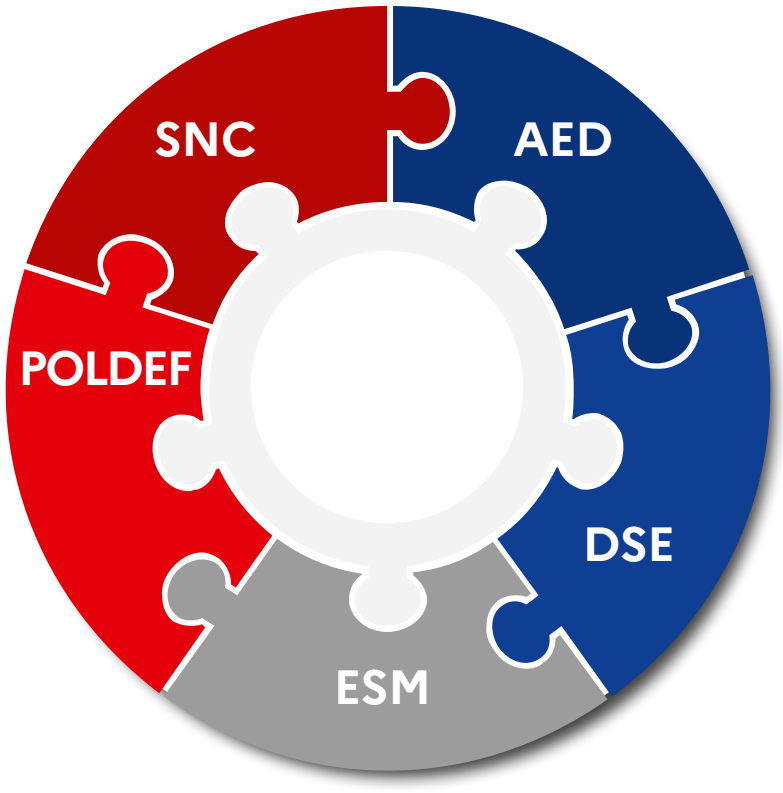
Les candidats choisissent parmi ces cinq majeures, celle qui répond à leur besoin d'approfondissement et qui leur permet de développer des compétences complémentaires dans la conduite stratégique de leurs missions, et dans l'exercice de leurs responsabilités.

Les candidats ultramarins peuvent s'inscrire à la majeure "Enjeux et stratégies maritimes" qui intègre dans son programme des adaptations permettant aux ultramarins de suivre l'intégralité de la formation en dépit de l'éloignement géographique.

Les cinq majeures de la session nationale impliquent, au même titre que le socle commun de formation, d'une part un partage d'expérience entre des auditeurs aux compétences variées, d'autre part, un dépassement de sa sphère d'expertise initiale.

Chacune des majeures comporte ses objectifs propres, déterminés en fonction des attentes des auditeurs qu'elle rassemble, notamment en termes de spécialisation.

Au regard de leur interdépendance, les sujets spécifiques à chaque majeure sont également marqués par leur transversalité.



LES 6 MODULES DE LA SESSION NATIONALE

La session nationale est articulée en modules qui comportent tous une partie relevant du socle commun et une partie spécifique à chaque majeure.

Cette structuration commune de la formation contribue au renforcement de l'unité de la session nationale. Elle participe également aux nécessaires partages d'expérience et croisements des perspectives qu'impliquent les questions de défense et de sécurité, approfondies par majeures plus que jamais intriquées.

MODULE 1 LE CONTEXTE STRATÉGIQUE

Le module initial permet aux auditeurs de comprendre les fondements de la défense et de la sécurité nationale, d'appréhender les principales données de l'environnement stratégique contemporain et d'aborder les enjeux spécifiques à chaque majeure.

MODULE 2 LA STRATÉGIE : DU CONCEPT À LA PRATIQUE

Ce module a pour objectif de saisir les fondements conceptuels et pratiques de la stratégie, ainsi que d'acquérir les bases d'une méthode commune d'élaboration d'une stratégie qui sera utilisée tout au long de l'année.

MODULE 3 LES ACTEURS ET LES MOYENS DE LA STRATÉGIE

Il s'agit d'examiner l'organisation de l'État, les rôles respectifs des acteurs publics et privés, au niveau national comme au niveau local. Ce module conduit aussi les auditeurs à évaluer les contraintes qui pèsent sur nos ressources budgétaires, humaines ou naturelles ainsi que la question du maintien des compétences propres à chaque domaine étudié.

MODULE 4 LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE

Ce module s'intéresse à la dimension opérationnelle de notre stratégie, qu'il s'agisse de renseignement, d'opérations militaires, d'opérations d'armement, d'actions en mer, de cyberdéfense ou de contre-ingérence. Il s'appuie sur des exercices de mise en situation visant à préparer à la prise de décision en situation complexe.

MODULE 5 EXTENSION DES CHAMPS DE LA CONFLICTUALITÉ

La scène stratégique est marquée par la diversification des acteurs, des formes et des champs de conflits, dans le domaine numérique et celui de l'information, dans les espaces exoatmosphérique et maritime. Ce module vise à analyser les mutations contemporaines de la conflictualité et leur implication pour la conduite de la stratégie.

MODULE 6 ÉTUDE DE CAS INTERNATIONAUX

Ce dernier module vise à apporter matière à réflexion sur le positionnement de la France sur la scène internationale, via un éclairage approfondi de certaines thématiques des relations bilatérales et multilatérales ou de certaines zones géographiques. Il s'appuie notamment sur des missions à l'étranger dont les objectifs sont définis en fonction de leur intérêt pour chaque majeure et des priorités de notre diplomatie.

MAJEURE
ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE

S'ADRESSE À DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES SUR LES ENJEUX POLITIQUES, STRATÉGIQUES ET ÉCONOMIQUES EN LIEN AVEC LE SECTEUR DE L'ARMEMENT.

ENJEUX

Il s'agit d'abord de faire connaître et comprendre les spécificités du secteur de l'industrie de défense. La formation met l'accent sur les besoins opérationnels et capacitaires des forces armées françaises. Elle analyse la politique industrielle de défense dont elle permet de connaître les principaux acteurs, ainsi que l'industrie mondiale de défense. Les enjeux de souveraineté sont au cœur des réflexions menées tout au long de l'année. En appréhendant le secteur de l'armement de manière globale, la formation contribue au développement et au perfectionnement des compétences des auditeurs pour l'exercice de leurs responsabilités.

OBJECTIFS

La majeure "Armement et économie de défense" est une formation d'excellence faisant appel à l'intervention de praticiens et d'experts réputés parmi les meilleurs dans leur domaine. Les auditeurs pourront :

- approfondir leur connaissance des forces armées, de leur cadre d'action et besoins opérationnels, ainsi que du contexte international ;
- comprendre l'écosystème du secteur de l'armement, composé d'une diversité d'acteurs contribuant à la définition des programmes et à la production des capacités ;
- saisir les enjeux de souveraineté et d'autonomie à travers le rôle de l'innovation et des hautes technologies dans le domaine de l'armement ;
- analyser la façon dont la France conduit sa politique d'exportation d'armements, coopère avec ses partenaires ou rivalise avec ses compétiteurs ;
- intégrer à leur propre réflexion les objectifs et contraintes des différentes parties prenantes (triptyque Forces / DGA / Industriels) ;
- mieux comprendre et appréhender les évolutions de leur environnement : menaces, contraintes, ruptures techniques, enjeux géopolitiques, questions éthiques… ;
- se faire comprendre de l'extérieur, savoir expliquer l'importance et les spécificités du secteur, ses enjeux économiques, son rôle décisif dans la défense de la souveraineté nationale.

DURÉE DE LA FORMATION 45 jours

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement : **recrutement.auditeurs@ihedn.fr**

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure : **aed@ihedn.fr**

MAJEURE DÉFENSE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES

S'ADRESSE À DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES.

ENJEUX

L'économie constitue un champ d'affrontement aussi effectif que l'action militaire. Elle est un vecteur de puissance et permet le déploiement de contraintes fortes, susceptibles, notamment, d'affaiblir des secteurs stratégiques, de déstabiliser les États et de porter atteinte à leur souveraineté. Les entreprises comme l'État doivent ainsi faire face à l'accroissement de risques et de menaces multiples, qui portent atteinte à leurs intérêts économiques : coercition économique, lois extraterritoriales, prédation, pillage de données et de propriété intellectuelle, attaques cyber, dépendances critiques, y compris numériques. La prise en compte de ces risques et menaces implique de renforcer la coordination des moyens, de mobiliser des compétences nécessaires à leur mise en œuvre, mais aussi de coopérer et de développer nos politiques nationales et européennes de sécurité économique.

OBJECTIFS

S'inscrivant dans une démarche prospective, la majeure "Défense et sécurité économiques" est une formation d'excellence faisant appel à l'intervention de praticiens et d'experts réputés parmi les meilleurs dans leur domaine. Elle contribue au développement et au perfectionnement de la compétence des auditeurs, utiles à l'exercice de leurs responsabilités. Les auditeurs pourront :

- acquérir une vision globale des grands enjeux de sécurité économique et de leurs implications en termes de souveraineté ;
- appréhender les enjeux liés à l'autonomie stratégique et à la résilience économique ;
- identifier les structures institutionnelles et les pratiques liées au renseignement d'intérêt économique en France et à l'échelle européenne ;
- analyser la diversité des risques d'ingérence et de déstabilisation auxquels sont confrontées les organisations et comprendre les composantes juridiques de la coercition économique ;
- développer une réflexion stratégique et prospective sur les outils et politiques de sécurité économique à mettre en œuvre au niveau national et européen ;
- favoriser la diffusion d'une véritable culture de défense et de sécurité économique.

DURÉE DE LA FORMATION 43 jours

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement : **recrutement.auditeurs@ihedn.fr**

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure : **dse@ihedn.fr**

MAJEURE ENJEUX ET STRATÉGIES MARITIMES

S'ADRESSE À DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES SUR LES ENJEUX ET LES STRATÉGIES MARITIMES.

ENJEUX

La maritimisation du monde a un impact direct sur l'activité humaine. Les routes maritimes sont le réseau sanguin de l'économie mondiale, et leur protection un enjeu stratégique majeur. Mers et océans sont aussi des domaines de confrontation entre les nations et des aires d'expansion de la criminalité. Réservoirs de richesses suscitant toutes les convoitises, les espaces maritimes sont impactés par le changement climatique et font l'objet de prédations, ce qui nécessite de protéger les ressources et la biodiversité. La France dispose de la 2e zone économique exclusive (ZEE), dont 97% au large de nos territoires ultramarins. Réfléchir aux enjeux maritimes, c'est donc réfléchir aux enjeux spécifiques de ces territoires pour la défense et la sécurité nationales.

OBJECTIFS

La majeure "Enjeux et stratégies maritimes" est une formation d'excellence faisant appel à l'intervention de praticiens et d'experts réputés parmi les meilleurs dans leur domaine. Les auditeurs pourront :

- approfondir leur connaissance des espaces et activités maritimes grâce à une meilleure compréhension des enjeux qui y sont liés ;
- comprendre dans leur complexité, les enjeux maritimes et ultramarins dans leur dimension interministérielle et intersectorielle ;
- acquérir une expertise d'enjeux variés au regard de la défense et de la sécurité : spécificités de nos différentes ZEE ultramarines, océanographie, richesses halieutiques et minérales, défense contre l'ingérence des puissances dans nos ZEE, impacts sur le climat, etc. ;
- appréhender les questions relatives à notre territoire ultramarin notamment, en termes de sécurité nationale ;
- développer leur compétence en matière de réflexion stratégique et prospective et partager leur expertise de réflexion collective.

DURÉE DE LA FORMATION 42 jours

Le programme de cette majeure permet d'intégrer des auditeurs résidant outre-mer qui peuvent suivre l'intégralité de la formation en présentiel ou à distance.

MINISTÈRE DES OUTRE-MER
Liberté Égalité Fraternité

EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DES OUTRE-MER

Le programme "Outre-mer" de la majeure "Enjeux et stratégies maritimes" permet de rassembler les auditeurs ultramarins avec les auditeurs hexagonaux lors du séminaire de rentrée et de quatre grandes missions prévues dans le programme.

Ces missions sont complétées par des séminaires adaptés pour les auditeurs ultramarins dans les grands ports hexagonaux (Brest, Toulon, Marseille, Saint-Nazaire, Lorient, Le Havre) afin d'effectuer les visites ne pouvant être partagées par vidéos.

Hormis ces périodes de présence en métropole (38 jours en durée cumulée), les conférences-débats et les travaux de comités sont suivis par les auditeurs ultramarins à distance, en live-streaming ou en différé.

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement : **recrutement.auditeurs@ihedn.fr**

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure : **esm@ihedn.fr**

MAJEURE
POLITIQUE DE DÉFENSE

S'ADRESSE À UN LARGE PUBLIC DE RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES SUR LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ.

ENJEUX

Cette majeure permet aux auditeurs de décrypter les jeux d'acteurs qui déterminent l'élaboration des politiques de défense et de sécurité. La formation s'inscrit dans une démarche prospective et vise à inscrire la réflexion dans la perspective élargie d'une nouvelle architecture européenne de sécurité. Elle contribue, de fait, au développement et au perfectionnement de la compétence des auditeurs, utiles à l'exercice de leurs responsabilités.

OBJECTIFS

La majeure "Politique de défense" est une formation d'excellence questionnant les fondements des politiques de défense tout en les inscrivant dans l'environnement international et stratégique. À travers les interventions de praticiens et d'experts réputés parmi les meilleurs dans leur domaine, les auditeurs pourront :

- approfondir leur connaissance de l'outil de défense de la France, de l'organisation des armées et des enjeux opérationnels auxquels elles sont confrontées ;
- saisir les enjeux interministériels de la politique de défense et de sécurité, ainsi que les spécificités des relations civilo-militaires ;
- comprendre les transformations du contexte international, le jeu des alliances et des partenariats et analyser l'adaptation des politiques aux enjeux ;
- identifier les principales caractéristiques des conflits contemporains, leur évolution au regard des dynamiques technologiques, sociales et politiques ;
- analyser les tensions entre défense militaire et enjeux plus larges de sécurité nationale, en particulier dans le domaine économique.

DURÉE DE LA FORMATION 45 jours

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement :
recrutement.auditeurs@ihedn.fr

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure :
snpoldef@ihedn.fr

MAJEURE
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE & CYBERSÉCURITÉ

S'ADRESSE À DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE LA CYBERSÉCURITÉ.

ENJEUX

La transformation numérique résulte de la convergence de nouvelles technologies qui exploitent des données souvent sensibles pour les individus, les entreprises et les États.

Les organisations civiles ou militaires, publiques ou privées, doivent s'adapter pour faire face à la multiplication des menaces car les prédateurs migrent vers l'espace numérique qui leur offre le meilleur résultat avantage/risque.

Le champ numérique est ainsi largement utilisé ou instrumentalisé par les États et les entités politiques à des fins de sabotage, d'espionnage ou de subversion. En tant que tel, il prend une importance croissante dans les politiques de défense.

La cybercriminalité est "la criminalité du XXIe siècle". Dans ses formes paroxystiques, elle s'apparente à une cyberconflictualité, aujourd'hui imparfaitement encadrée par le droit international.

La cybersécurité collective et collaborative appelle à un renforcement de la coopération public/privé ainsi qu'à plus de coopération internationale ; la conception classique de la souveraineté est remise en cause au profit d'une quête d'autonomie stratégique.

OBJECTIFS

La majeure "Souveraineté numérique et cybersécurité" offre une formation d'excellence qui répond aux préoccupations actuelles des responsables de haut niveau. En conjuguant la théorie et la pratique, grâce à la rencontre d'acteurs publics et privés de la cybersécurité, les auditeurs pourront :

- développer une réflexion stratégique portant sur les enjeux de la cyberdéfense et de la cybersécurité ;
- appréhender le rôle et l'importance de la cyberdéfense dans la défense nationale et la façon dont l'État s'est adapté à ce nouvel enjeu ;
- comprendre la nature et la portée de la transformation numérique et évaluer ses conséquences en termes de menaces ;
- saisir la diversité des interactions entre acteurs agissant dans des champs spécifiques, politiques, juridiques, éthiques ou techniques ;
- examiner les ressorts et les rouages de la décision publique et de l'action de l'État, à l'échelon national, européen et international ;
- participer à une réflexion collective, partant de la diversité des compétences, au service des intérêts des citoyens, de l'entreprise et de l'administration et plus généralement de la nation.

DURÉE DE LA FORMATION 43 jours

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement : **recrutement.auditeurs@ihedn.fr**

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure : **sncyber@ihedn.fr**

DEVENIR AUDITEUR DE LA SESSION NATIONALE 2027-2028

Public visé

Dirigeants et futurs dirigeants, âgés de 35 à 55 ans :

- parlementaires et élus ;
- hauts fonctionnaires, officiers supérieurs et universitaires ;
- responsables de haut niveau du secteur public et du secteur privé ;
- salariés du secteur associatif, journalistes, représentants des cultes, avocats, consultants et entrepreneurs.

Condition de candidature

La formation est réservée aux candidats de nationalité française.

S'inscrire

Aucun prérequis n'est exigé, en dehors du respect des conditions suivantes :

- s'inscrire sur le site **www.ihedn.fr** et déposer un dossier de candidature, impérativement **avant le 15 mars 2027.**
- **seuls les dossiers de candidature complets seront examinés.**

Critères de sélection

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- la richesse de l'expérience personnelle ;
- la volonté d'engagement pendant et après la session ;
- l'intérêt motivé pour les questions de défense et de sécurité et pour la majeure choisie ;
- l'ouverture d'esprit et la capacité d'intégration ;
- l'appétence pour la pratique de la réflexion collective, le sens du dialogue et de l'interaction ;
- les perspectives de carrière ;
- la capacité de porter ses idées de manière claire et convaincante.

Procédure de sélection

Après l'analyse des dossiers complets et conformes, les candidats admissibles seront invités à un entretien individuel d'évaluation, en distanciel, avec le jury de majeure (durée trente minutes, entre février et mai 2027).

Les candidats admis sont nommés sur proposition de l'institut par arrêté du Premier ministre, fin juin/début juillet 2027.

Tarifs

Le tarif applicable sera validé par l'IHEDN à l'examen du dossier.

- **23 500 €** – salariés des GE, ETI et leurs filiales (Plus de 250 salariés ou CA supérieur à 50 M€).
- **13 900 €** – salariés des PME, PMI, TPE, Caisse des Dépôts et Consignations, entreprises dont l'État est actionnaire majoritaire, établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), organismes professionnels de défense d'intérêts privés, fondations d'entreprises, ONG, personnes bénéficiant d'un projet de transition professionnelle ou demandeurs d'emploi.
- **6 950 €** – élus, agents relevant de la fonction publique, militaires, journalistes, salariés des fondations d'utilité publique, universitaires et enseignement supérieur.
- **3 525 €** – représentants syndicaux, cultuels, salariés des associations ayant la charge d'une mission de service public (sur justificatif).

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur totalité au début de la session, le 14 septembre 2027.

La formation est éligible au compte personnel de formation (CPF) des auditeurs.

Institut des hautes études de défense nationale
1 place Joffre – 75 700 Paris SP 07

www.ihedn.fr

NOVEMBRE 2026